



Directeur-Directrice de l'ACJPB

L'association Citoyenneté Justice du Pays Basque (ACJPB) créée en 1988 est une association socio-judiciaire, d'aide aux victimes, de maintien et de restauration des liens familiaux, basée à Bayonne (Pyrénées Atlantiques).

Elle est adhérente aux trois fédérations FFER, Citoyens et Justice, France VICTIMES et a un agrément du Ministère de la Justice pour mener à bien ses missions.

Ses missions s'articulent autour de 3 services composés d'une équipe de 20 salariés pluridisciplinaires (juriste, psychologue, éducateur spécialisé, agent administratif etc..) :

- Pôle Famille : Espace-Rencontre : Enquête Sociale
- Pôle Aide aux Victimes : Aide aux Victimes et accès aux droits et Administration Ad'Hoc
- Pôle Socio-Judiciaire : Enquêtes sociales rapides, contrôle judiciaire, stage de responsabilité parentale, enquête de personnalité, CPCA, médiation pénale

Par délégation du Conseil d'Administration, garant du projet Associatif la directrice / le directeur a pour mission de :

- 1 Définir les besoins et les moyens adéquats à l'exécution des missions de l'Association ;
- 2 Coordonner les différentes activités de l'association et exercer par intérim les missions des chefs de service ;

3 Assurer la gestion administrative de l'association :

- Garantir le cadre législatif relatif aux ressources humaines, aux conditions de travail, à la formation du personnel, ...

- Garantir la gestion comptable avec l'appui du cabinet comptable et faciliter la mission du commissaire aux comptes.
- Garantir la gestion budgétaire de l'association : préparer le budget, garantir sa mise en œuvre,
- Veiller à l'équilibre budgétaire et à la maîtrise des dépenses ;
- Participer à la recherche de fonds nouveaux, publics et privés ,
- Établir des outils de contrôle, établir les dossiers de demande de subvention ;

4 Représenter, animer et coordonner les relations avec les acteurs institutionnels et les partenaires

5 Management de l'association

- Manager l'équipe salariée en développant autonomie et coopération
- Gérer le personnel de l'association : recrutement, entretien d'évaluation et professionnel, évaluation des compétences, plan de formation etc.
- Veiller au bon fonctionnement des activités opérationnelles de chacun des pôles d'activités
- Animer, organiser et suivre toutes les instances associatives (AG – Bureau – CA)

Conditions d'embauche :

Bac + 5 avec au moins 3 ans en poste de direction

Compétence managériale et gestion de projet (demande de subvention)

Connaissance des enjeux institutionnels

Expérience en Ressources humaines

- titulaire du permis B + véhicule exigé.

- déplacements justifiés sur le territoire métropolitain en rapport avec les relations avec les financeurs, les nécessités de formation et les relations avec les fédérations (AG -Assises - Réunions des directeurs d'Associations AAV etc) .

- Rémunération : selon la CCN66 – poste de cadre

- Prise de poste : dès que possible

Candidature (CV +Lettre de motivation) par mail à adresser à : à Monsieur Gilles LASSABE, Président à direction@acjpb.fr